

TEENOX®

Insecticide choc polyvalent sous forme de granulés solubles.

Utilisation

TEENOX® agit par ingestion et par contact sur de nombreuses espèces (ténébrions, poux rouges, mouches, puces, tiques, etc).

TEENOX® empêche le développement des larves de ténébrions et élimine les adultes de l'ensemble des insectes cités ci-dessus. Application avec un pulvérisateur basse pression permettant une pulvérisation uniforme. Action immédiate.

Méthodes d'application

Préparation : Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau, ajouter la quantité nécessaire de TEENOX® et ensuite compléter avec le restant d'eau. Bien agiter avant utilisation.

Application :

Contre les ténébrions (larves et adultes) : appliquer TEENOX® avant l'entrée des animaux sur la partie inférieure des murs (1m de hauteur) et une bande d'1m de large au sol le long des murs en insistant particulièrement sur la jonction entre le mur et le sol et sous les mangeoires sur une bande 2 m

Contre les ténébrions (larves et adultes) : diluer 100g de TEENOX® dans 10 L d'eau tiède pour 100m² de surface à traiter.

Contre les poux rouges : diluer 1 kg de TEENOX® dans 200 à 400 L d'eau pour 1000 m².

En cas de forte infestation, diluer 2 kg dans 200 à 400 L d'eau pour 1000 m².

Rémanence 6 à 12 semaines.

Précaution d'emploi

Ne pas traiter en présence des animaux. Ne pas appliquer le produit après traitement à la chaux ou à la soude caustique.

Classification : TP 18 - Soumis à la loi Egalim.



COMPOSITION

Insecticide sous forme de granulés mouillables (WG) A base de 50 % p/p AZAMETHIPHOS (CAS 35575-96-3)

CIBLE

Ténébrions et poux rouges

USAGES AUTORISÉS

Professionnel

LIEUX D'UTILISATION

Elevage volaille

RÉFÉRENCE(S)

IN-AZA-16009 : 500 g